

CORRIGE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA MORALE

-Probatoire C 2016

Sujet 1 :

Introduction

- **Préambule (amener le sujet) :** par définition du terme élection
Exemple : désignation/choix par un vote et quelque précision sur ce c'est qu'un pays démocratique
- **Problématique (poser le problème) :** à quoi sert les élections /quel est le rôle des élections dans un pays démocratique
- **Plan**
 - 1) Sur le plan politique
 - 2) Sur le plan économique

Développement :

1) Sur le plan politique : Les élections permettent :

- L'expression de la souveraineté des citoyens : elles permettent le choix des gouvernants : présidents de la république, parlementaires(Députés, Sénateurs) ; conseillers municipaux .[A l'intérieur des partis politiques, même objet]
- L'alternance au pouvoir, elles permettent le renouvellement des dirigeants politiques
- De sanctionner la politique d'un dirigeant : la sanction passe par le truchement d l'abstention, le refus de voter, les notions de censure et les votes de sanctions
- De légitimer une politique ou un pouvoir : vote de reconduction ou de soutien
- Aux partis politiques à se mettre ensemble dans le cadre des coalitions
- De régler une crise ou situation complexe : objet des référendums
- La bonne gouvernance
- De départager les différentes tendances politiques

2) Le plan socioéconomique

- Cadre de formation de masse a la vie civique
- La promotion de la paix et la stabilité sociale , car les élections sont une soupape de sécurité qui permet d'éviter que le désaccords trouve un autre terrain d'expression, par exemple : la rue d'autre modalité telles que la violence..
- Promotion sociale par les élus, (les élus bénéficient de grands moyens de fonctionnement).
- Crée la confiance des bailleurs de fonds et rendent favorables le climat d'affaires
- Coalitions
- Permet d'améliorer l'image de marque du pays
- Permet la bonne gouvernance

Sujet 1 :

Introduction

Présentation des documents

- ❖ **Nature** : Extrait d'article/texte
- ❖ **Source** : Wikipédia
- ❖ **Idée générale** : Le régime présidentiel américain
- **Plan** :
 - 1) Les différents pouvoirs dans le régime présidentiel américain
 - 2) Les relations entre les différents pouvoirs
 - 3) « gouvernement congressionnel » et « gouvernement des juges »

Développement

- 1) **Les différents pouvoirs dans le régime présidentiel américain** : Trois pouvoirs :
 - **L'exécutif** : géré par le président de la république, chef d'Etat, chef de gouvernement, élu pour 4 ans renouvelable une fois
 - **Le législatif** : Représenté par le congrès bicaméral avec :
 - La chambre des sénateurs qui représentent les différents états fédérés, soient 2 sénateurs par Etat
 - La chambre des représentants, 435 membres élus tous les deux ans à la proportionnelle
 - **Le judiciaire** : assuré par les cour et les tribunaux dont l'instance la plus élevée est la cour suprême composé de 9 juges
 - 2) **Relation entre les différents pouvoirs** : il existe d'importantes interactions entre ces différents pouvoirs
 - a) **Entre l'exécutif et le législatif**
 - Le président peut opposer le veto sur les lois votées par le congrès
 - Les décisions du congrès doivent être signées par le président de la république pour avoir force de la loi
 - La rectification obligatoire par le sénat de la nomination des ministres
 - L'exécutif présente au congrès le rapport économique annuel
 - Le législatif peut engager la procédure de l' « impeachment » contre l'exécutif
 - b) **Entre l'exécutif et le judiciaire**
 - L'exécutif nomme les neufs magistrats de la cour suprême
 - La cour suprême peut juger le président de la république dans la procédure d'impeachment
 - Le judiciaire vérifie si les lois promulguées par l'exécutif sont bien appliquées
 - c) **Entre le législatif et le judiciaire**
 - Les juridictions appliquent les lois votées au congrès
- Le gouvernement congressionnel et le gouvernement des juges**
- Dans la pratique l'on observe que les décisions de l'exécutif doivent recevoir l'aval du congrès pour être appliquées. En cas d'opposition du congrès, ces mesures restent sans effet et l'action gouvernemental est paralysée.

Exemple : La loi sur le port des armes .De même, l'observation systématique appliquée par la cour suprême tant à l'égard de l'exécutif que du législatif montre la toute puissance des juges sur les autres pouvoirs. Par ailleurs, les décisions de la cour suprême sont sans appel et le congrès ne peut supprimer ni la cour ni ses pouvoirs.

Conclusion :

- **Bilan :** le régime présidentiel américain dispose de trois pouvoirs interdépendant
- **Réponse à la dernière question :** Compte tenu de l'ascendance de certains pouvoirs sur les autres [logique du texte] l'on a le sentiment que ce régime ne promet pas la démocratie, qui se veut séparation et indépendance des différents pouvoirs
- **Autres possibilité :** Oui, compte tenu du fait que ce régime permet l'alternance au pouvoir, défends les principes fondamentaux de la démocratie tel que les libertés....
- **Ouverture :** les contradictions du régime présidentiel tel que pratiqué aux Etats-Unis ne
- justifient-elles pas le développement de plusieurs variantes de ce régimes